



**M E T P A R K**

Place à la mobilité

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

07 JUN 2024

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration  
de METPARK - Séance du 29 mai 2024 (convocation du 15 mai 2024)**

Aujourd'hui vingt neuf mai deux mille vingt quatre à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Stéphane MARI, M. Patrick PAPADATO, Mme Brigitte TERRAZA

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :** M. Olivier ESCOTS à M. Patrick PAPADATO, M. Emmanuel SALLABERRY à M. Christophe DUPRAT

**La séance est ouverte**

**AFFAIRE 2024/03/06P**

**MARCHE N° 2021PI01502 : MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE  
DANS LE CADRE DU MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE :  
AVENANT N° 1 REGULARISATION DE LA DECOMPOSITION DU  
PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique

Par délibération n° 2021/07/17P en date du 14/12/2021, le conseil d'administration a autorisé la signature du marché de missions de contrôle technique dans le cadre du marché global de performance.

Ce marché a été notifié le 07/02/2022 à l'entreprise JPS CONTROLE pour une durée de 52 mois pour un montant global et forfaitaire de 45.290 € HT.

Le présent avenant a pour objet la régularisation d'une erreur de calcul du fournisseur dans la décomposition du montant global et forfaitaire.

Le nouveau montant s'élève à 52.490 € HT représentant une hausse de 15,9 % du montant forfaitaire initial.

Ainsi, conformément à l'article L. 1414-4 du code général des collectivités territoriales, cet avenant a été présenté à la commission d'appels d'offre réunie le 15/05/2024 qui en a autorisé la passation.

**Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M. le directeur général à signer cet avenant.**

**Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.**

**Fait et délibéré au siège social de METPARK le 29 mai 2024**

**Pour expédition conforme**

**Le Président**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christophe Duprat', written over a horizontal line.

**Christophe DUPRAT**